

Luissac 23 juin 1905



Monsieur et ami  
de mon cher Gaston,

Permettez-moi de me  
souvenir de la profonde  
sympathie que vous avez  
pour mon regretté et cher disparu,  
et soyez en très bon pour  
écouter le récit de mes  
ennuis -

Je suis actuellement  
auprès de ma sœur, dans le  
Gard - j'ai pu de la sorte  
répondre aux appels des avocats  
et avoués qui défendent  
mes intérêts devant la  
Cour de Montpellier -

L'affaire a été plaidée devant  
la 1<sup>ère</sup> chambre lundi et  
mardi de cette semaine.

Le jugement sera prononcé  
lundi <sup>26<sup>e</sup></sup> peut-être. L'impression  
ou la plaidoirie de M<sup>e</sup> Milhaud  
est très bonne - j'ai eu grande  
confiance jusqu'à hier - mais  
l'avoué n'ayant demandé une  
quittance du Ct. Foncier et ne  
l'ayant pas trouvée dans le  
dépouillement des papiers de Gaston,  
je suis alarmée - Je vais faire  
diligence pour me faire délivrer  
duplicata ou attestation de paiement  
par le Ct. Foncier -

Il s'agit d'une quittance  
de 107 000 francs - Devant le Tribunal  
ou 1<sup>ère</sup> instance de Carcassonne l'adversaire  
n'a pas contesté et aujourd'hui son  
avocat M<sup>e</sup> Castel de Carcassonne a  
émis des doutes - M<sup>e</sup> Milhaud  
s'est alors engagé à fournir la  
pièce dans ses notes complémentaires  
et qu'advient-il si la pièce  
n'est pas fournie avant lundi?

Je suis allée aujourd'hui à Montpellier  
pour savoir ce qu'en pensait



M<sup>e</sup> Milhaud - Je n'ai pu  
le rencontrer - Il ne peut être  
contesté que le Ct. Foncier n'ait  
payé, mais cela fera-t-il mauvaise  
impression sur la Cour et alors,  
ne pourrait-on demander remise  
du prononcé du jugement? Je vais  
écire dans ce sens à M<sup>e</sup> Milhaud.

Sûre de la bonne cause  
du procès de Gaston, peut-être  
n'ai-je pas assez sollicité  
<sup>pour avoir</sup> aide et protection - Je suis  
allée trouver M<sup>e</sup> Glaze professeur  
à la Faculté de Droit qui m'a  
promis de parler en ma faveur.

Vous êtes à Toulouse Monsieur  
et je n'ai pas pensé que vos  
relations pourraient en arrivant  
jusqu'à Montpellier, procurer  
une protection à la veuve et  
l'ami que vous estimez tant.

C'est peut-être bien tard  
actuellement, si la somme  
en cause sont très considérables  
pour compromettre totalement  
ma situation - Je voudrais

et désire de toutes mes forces  
exécuter les volontés de mon  
cher époux au sujet de sa  
bibliothèque - Ses dispositions  
à ce sujet sont verbales et peut-  
être ce cher Gaston pressentant  
tous les malheurs qui m'accablèrent  
n'a-t-il pu vouloir que je fusse  
contrainte par des volontés écrites.

J'ai reçu de Mistral la  
dernière lettre de Gaston <sup>à lui adressée</sup> datée du  
19 janvier 1905. Je t'en  
réserve la communication  
mais je l'ai remise actuellement  
- M<sup>me</sup> Milhaud pour lui  
faire connaître l'homme  
distingué le noble cœur,  
l'esprit d'élite qui était  
mon cher Gaston.

Dans cette lettre mon  
cher disparu parle de  
certains projets et confirme  
ce qu'il m'avait toujours  
dit de la reconnaissance.

A qu'il avait à la Sorbonne  
Clémence Faure et  
l'Académie des sciences.

Cette lettre est très  
intéressante et, l'ai  
recommandée tout  
particulièrement à M<sup>e</sup>  
Milhaud. C'est pour  
moi une pièce très  
précieuse.

Je crois que j'aurai  
des difficultés au sujet  
de l'impression de "Bibliophiles  
et l'Académie" —

L'École Supérieure  
qui avait pris à sa charge  
les frais de composition  
n'a obtenu que elle,  
n'avait plus de fonds.

Et cependant, si désire  
de tout mes forces mener  
à bonne fin la publication



de ce volume.

Enfin, pour l'instant  
ce n'est pas à qui prend le plus.

Je voudrais avant toute  
chose, avoir après le procès-  
verbal situation qui me permit  
de ~~réaliser~~ exécuter tous les desirs  
et intentions de Goston.

S'il en est temps,  
Monsieur et ami de ce bon  
et cher époux, pensez  
à sa veuve et faite  
tout ce que vous pourrez  
si vos craintes lui être utiles  
en la recommandant à  
quelques Messieurs Conseillers  
de la Cour de Montpellier  
1<sup>re</sup> Chambre -

Excusez mon griffonage  
si mes très souffrants -

agréé Monsieur l'époux  
de vos très sentiments de  
reconnaissance.

J. G. Gaudin

Mes hommages respectueux à M<sup>lle</sup> Catherine  
et ses parents et M<sup>lle</sup> Catherine